



CLINIQUE
DU PARC



MAISON
DU PARC

CHARTRE ETHIQUE

La Clinique et la Maison du Parc prônent des valeurs humanistes plaçant au premier plan la dignité de la personne, mais aussi des valeurs telles que: la bientraitance, le respect, l'écoute. Les soignants s'engagent à développer toutes leurs compétences professionnelles pour le bien des malades.

Pour cela, chaque professionnel s'engage à :

1. Défendre et protéger la santé physique et mentale de la personne ainsi que les dimensions sociale et spirituelle. De soulager la souffrance dans le respect de la vie et de la dignité sans aucune discrimination
2. Adopter en toute circonstance, une attitude professionnelle et empathique envers la personne accueillie
3. Garantir l'accès et guider le patient dans un parcours de soins individualisé, dans le respect de ses droits et ceux de son entourage
4. Délivrer une information claire et compréhensible
5. Respecter, dans sa pratique quotidienne, la confidentialité en ne trahissant pas ce qu'il a appris de la personne dont il prend soin
6. Maintenir ses compétences au plus haut niveau de connaissances, s'appropriier les évolutions de la réglementation et des connaissances scientifiques afin de répondre aux besoins de santé
7. Travailler en interdisciplinarité afin que la rencontre des savoirs soit bénéfique à chaque personne hospitalisée
8. Reconnaître, maintenir et encourager l'autonomie de la personne accueillie, en l'impliquant dans les décisions la concernant ainsi que dans son projet thérapeutique
9. S'inscrire dans une démarche de réflexion éthique et partagée, pour les situations le nécessitant
10. Exercer son métier pour lui-même et envers autrui, avec conscience, dignité et indépendance